

EPISTRE.

qu'ils portoient à leur Prince.

C'est pourquoy considerant les grandes obligations & bienveillances tres-estroites que vostre sainte & Royale maison, a acquis sur tous les Religieux du monde dont elle a tousiours esté le support & l'asyle assure, i'ay pris la hardiesse de presenter aux pieds de vostre grandeur cest ouurage avec son Auteur, qui fera s'il vous plaist pour vn assure tesmoignage de l'affection que i'ay à vostre service, & vne foible recognoissance de l'obligation que vous ont les Recollets de vostre ville de saint Denis, & moy en particulier m'ayant autrefois fait l'honneur me commander de luy discourir des mœurs des Sauvages, & du pays de Canada.

S'en est vn traicté (Monseigneur) & des choses principales qui s'y sont passées pendant quatorze ou quinze

